



PROJET EDUCATIF LOCAL 2009-2011



SOMMAIRE

Définition du Projet Educatif Local.....	page 2
DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	page 2 à 10

La commune et ses caractéristiques	page 2
---	--------

La commune dans son environnement

Données économiques.....	page 3 à 4
Données démographiques.....	page 4 à 5
Données sociales et éducatives.....	page 5 à 9
Les Dispositifs contractuels	page 9 à 10

LA DEMARCHE D'ELABORATION

DU PROJET EDUCATIF LOCAL.....	page 10 à 11
--------------------------------------	--------------

Définition des objectifs éducatifs

et des actions.....	page 12 à 20
----------------------------	--------------

Objectif Général n°1 : Vers une ouverture culturelle pour tous

Actions proposées :

- Accompagnement à la scolarité.....page 12
- La lecture..... page 12 à 13
- L'organisation de spectacles..... page 13
- Le développement des arts plastiques..... page 13 à 14
- Le théâtre..... page 14
- Le Festival Jeune Public..... page 14

Objectif Général n°2 : Citoyenneté et Prévention

Actions proposées :

- La Citoyenneté :page 15 à 17
 - ↪ Le Conseil Municipal des Jeunes
 - ↪ Le Téléthon
 - ↪ L'intégration des enfants handicapés dans les structures non spécialisées
 - ↪ La mise en place d'actions intergénérationnelles
 - ↪ La coordination de projets pédagogiques
- La Prévention :page 17 à 18

Objectif Général n°3 : Hygiène de Vie

(Respect de soi, des autres et de l'environnement)

Actions proposées :

- Hygiène de vie :page 19 à 20
 - ↪ Le Sport
 - ↪ La Nutrition
- L'Environnement :page 20

EVALUATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL...page 20
--

DEFINITION DU PROJET EDUCATIF LOCAL

Le Projet Educatif Local constitue un cadre formalisé, écrit, au sein duquel des acteurs qui interviennent sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des enfants et des jeunes pour leur développement, leur réussite et leur intégration dans la société et dans l'environnement local.

« Si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs. C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, ..) au sein d'un projet éducatif local (PEL) partenarial.

L'éducation est ici définie de façon générale comme constituée par *"l'ensemble des influences d'origine et de nature diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu, ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de la personne"*.

L'enjeu du PEL est donc de construire un engagement commun fondé sur des valeurs partagées (égalité, solidarité, laïcité), fondatrices de l'action éducative publique, consciente, volontaire et finalisée.

Il mobilise, à cette fin l'ensemble des acteurs institutionnels (Etat, collectivités territoriales, CAF, MSA), associatifs (APE, APEL ,OGEC,CSC, associations sportives, ...) et des acteurs privés dans des domaines aussi divers que le loisir, l'accompagnement à la scolarité, les activités artistiques, culturelles et scientifiques ou les actions de soutien à la fonction parentale sur les différents temps de vie de l'enfant.

Le PEL propose une politique globale à l'échelle de la commune pour les enfants âgés de 0 à 18 ans et le contrat jeunesse et sports pour les enfants de 11 à 17 ans.

Le Projet Educatif Local repose sur un projet pluriannuel (2009-2011) visant à garantir une égalité d'accès des enfants et des jeunes aux savoirs, à la culture et aux loisirs. Il est porté par un comité de pilotage rassemblant la communauté éducative et respecte la démarche projet (diagnostic, définition d'objectifs, évaluation).

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

LA COMMUNE ET SES CARACTERISTIQUES

Située à quasi équidistance de Niort, Poitiers, Nantes et Angers, aux confins Nord-Ouest du Département des Deux-Sèvres, dans l'aire d'influence du pays Choletais

La Commune de Nueil-Les-Aubiers se compose de 5.416 habitants et représente la 7^{ème} commune du Département par la population.

D'une superficie de plus de 9.800 hectares, elle constitue la 1^{ère} commune du Département par l'importance de son territoire.

La Commune de Nueil-Les-Aubiers regroupe plus de 2.400 emplois salariés dont 1500 emplois industriels, 23 entreprises de 10 salariés et plus.

Ses caractéristiques :

* Une activité agricole encore très présente : plus de 130 exploitations agricoles.

* De très nombreuses activités commerciales, artisanales et de services : plus de 120 commerçants-artisans

* Des équipements nombreux et diversifiés : bibliothèque municipale, centre socioculturel - pôle arts plastiques, atelier d'artistes, espace culturel, foyer des jeunes, espace enfant, 2 stades et 2 salles omnisports, 1 salle de tennis de table, 4 courts de tennis ... , et un tissu associatif très dense : Plus de 60 associations

Nueil-les-Aubiers est un « territoire d'usines à la campagne » ; une commune rurale (31 % de la population réside en habitat dispersé) avec une grosse présence industrielle.

Les emplois du secteur agro-alimentaire notamment, ayant plus que compensé ceux traditionnels et désormais disparus de l'industrie de l'habillement (textile, chaussures).

LA COMMUNE DANS SON ENVIRONNEMENT

La commune de Nueil-Les-Aubiers constitue un des 3 pôles « moteurs » de la communauté de communes « Delta Sèvre Argent », avec Mauléon et ses communes associées (8110 habitants) et Cerizay (4667 habitants).

Dans la communauté de communes composée de près de 28.000 habitants pour 14 communes, Nueil-Les-Aubiers se distingue par l'importance de son pôle agro-alimentaire, au même titre que Cerizay par l'importance de son pôle automobiles ; Mauléon possédant quant à elle, mais dans une moindre mesure, de l'agro-alimentaire et une activité liée à l'automobile.

La commune fait, par ailleurs, partie du Syndicat Mixte du Pays du Bocage Bressuirais. Nueil-Les-Aubiers se caractérise de la façon suivante :

- Une commune très récente issue de la fusion simple en mars 2001 de 2 anciennes communes : Les Aubiers (2.963 habitants) et Nueil-sur-Argent (2.159 habitants) et comptant aujourd'hui près de 5500 habitants.
- Un statut de **pôle rural** nettement renforcé par la fusion des communes : une influence sur les communes alentour pour lesquelles elle est le **bourg-centre**.
- Un poids économique et politique important dans son environnement : nécessité de tout mettre en œuvre pour asseoir et conforter ce positionnement.
- Un vaste territoire caractérisé par des paysages de bocage et un patrimoine naturel, historique, paysan et artisan pouvant représenter d'importants atouts dont il s'agit de tirer parti.

1- DONNEES ECONOMIQUES :

La commune bénéficie d'environ 1.500 emplois industriels pour un total de plus de 2.400 emplois. Le taux de chômage y est faible, autour de 4 % même si les salaires sont peu élevés.

Nombre d'emplois par catégorie socioprofessionnelle (Année 2008)
Source : contrat de projet CSC

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre	Pourcentage
Agriculteurs exploitants	248	10,2 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	164	6,8 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	61	2,5 %
Professions intermédiaires	300	12,4 %
Employés	353	14,6 %
Ouvriers	1298	53,5 %
Total	2424	100 %

Des entreprises de la commune mènent actuellement des projets de développement (Entreprise Body Nature avec 20 emplois à la clé), d'autres ont des potentialités (Polyplast). Le développement économique de la commune se poursuit.

La desserte de la commune par deux échangeurs (« Bel-Air » pour le Sud, gare de Mauléon pour le Nord) à partir de la RN 249 à deux fois deux voies, ne peut que contribuer à renforcer encore l'attractivité du territoire communal.

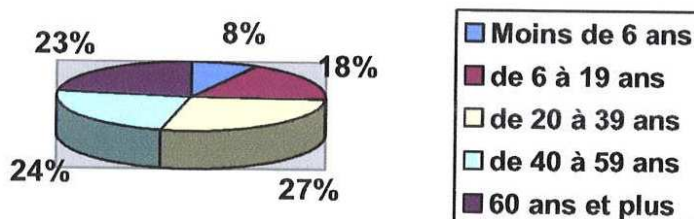
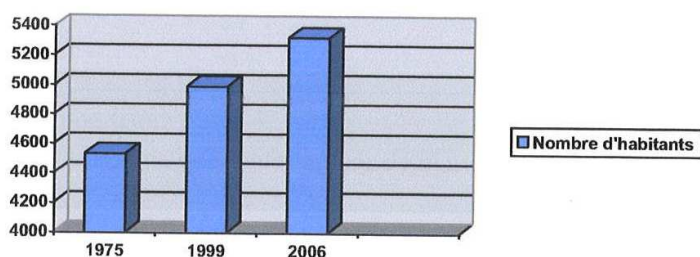
De même la commune se situe à équidistance de Cholet et de Bressuire ce qui peut également renforcer son développement économique.

La création, par la communauté de communes, en plein cœur de NUEL-LES-AUBIERS, du Parc de Val de Scie, grand espace de loisirs à vocation naturelle et écologique (baignade, hébergements, ballades, jeux...) devrait renforcer également l'attractivité de NUEL-LES-AUBIERS.

2-DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Lors du dernier recensement, la population communale est passée de 5.122 habitants, (recensement de 1999), à 5.416 habitants au 1^{er} janvier 2009 (valeur au 1^{er} janvier 2006) soit près de 300 habitants supplémentaires, ce qui en fait la 7^{ème} commune du Département.

Croissance du nombre d'habitants de Nueil-Les-Aubiers et répartition par catégorie d'âge



Remarques :

Moins de 6 ans : 8 % de la population totale

Moins de 20 ans : 3 % de plus que la moyenne départementale

Plus de 60 ans : 1 % de moins que la moyenne départementale

Les + de 18 ans : environ 9,63 % chez leurs parents

Cette croissance, l'une des plus significatives du Département, est due en grande partie à la vitalité et au dynamisme du territoire communal en termes d'économie, de commerce, de construction de logements, d'offres de services, d'activités associatives, sportives, culturelles...

En 2008, le nombre de jeunes par tranche d'âge est réparti comme suit :

Tranche d'âge	0 à 2 ans	3 à 6 ans	7 à 11 ans	12 à 17 ans	18 à 20 ans
Nombre d'enfants	132	299	356	388	186

Données issues du recensement 2008

Sur la base du recensement de 2008, le nombre de jeunes de 0 à 20 ans s'élève à **1361** soit 25 % de la population de la commune.

Le nombre d'activités proposées par la Commune doit donc tenir compte de cette forte proportion de jeunes et offrir un panel diversifié.

3-DONNEES SOCIALES ET EDUCATIVES

Les familles :

Composition des familles
(Données 2008 : Conseil Général)

Situation familiale Nombre d'enfants	Monoparent / isolé		Couple		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0	250	30 %	45	5 %	295	36 %
1	30	4 %	93	11 %	123	15 %
2	26	3 %	223	27 %	249	30 %
3 et +	8	1 %	153	18 %	161	19 %
Total	314	38 %	514	62 %	828	100 %

Le nombre de familles de 3 enfants et plus (19%) est important sur la Commune. La fréquentation de l'accueil périscolaire géré par l'association Familles Rurales est en constante progression (agrément pour 62 enfants en 2006, puis pour 76 enfants en 2007 , puis 90 et finalement pour 120 enfants en 2008) soit une augmentation de plus de 93%.

La capacité d'accueil de la structure a dû être augmentée avec l'aménagement d'un local annexe à l'Espace Enfants puis l'ouverture d'un second site pour le périscolaire de 16h30 à 17h30.

Le revenu des familles

Source impôt.gouv.fr

Le revenu moyen par foyer en France est de 1402 € par mois, à Nueil-Les-Aubiers il n'est que de 1074 € par mois. .

Il est le plus faible par rapport à nos villes voisines (Bressuire, Mauléon et Cerizay) et même en comparaison avec les statistiques départementales et régionales.

Sur 2720 foyers fiscaux recensés à Nueil-Les-Aubiers : 1705 (63 %) sont au dessous de 1000 € par mois (revenu fiscal) dont 903 (33 %) sont au dessous de 750 € par mois et les 20 foyers fiscaux les plus élevés ont un revenu moyen de 11674 € par mois...

En février 2009, les Rmistes sont au nombre de 44 pour 49 en 2007 et 55 en 2008. Ce nombre est dans la moyenne des territoires ruraux même si une rotation importante est constatée ce qui est plutôt une caractéristique urbaine. Il y a peu de chômage mais les niveaux de salaire sont faibles. Ceci a une incidence très importante sur l'activité économique et commerciale de la commune.

La vie scolaire

La commune compte deux écoles privées (maternelles et primaires), une école publique répartie sur plusieurs sites et sur les quartiers Nord et Sud ainsi qu'un collège privé.

Effectif des enfants scolarisés en maternelle et en primaire de 2003 à 2008

Effectifs	2003 - 2004	2005 - 2006	2007 - 2008
Maternelles	300	301	345
Primaires	341	391	396
Totaux	641	692	741

Les effectifs des établissements scolaires du 1^{er} degré sont en forte progression. L'école Saint-Exupéry (maternelle et primaire) est la plus importante du Département de part son effectif. Les élèves du cycle 3 ont d'ailleurs déménagé en février 2009 dans de nouveaux locaux plus grands et mieux adaptés.

Dans l'enseignement public, la même tendance est constatée. Une nouvelle salle de motricité a été réalisée en 2008 par la Commune afin de répondre aux besoins en espace de l'école maternelle.

Pour la rentrée scolaire 2008/2009, les effectifs scolaires sur la commune sont de 762 élèves soit une augmentation de 3 % environ.

Un collège privé est également présent sur la commune et comptabilise pour la rentrée scolaire 2008/2009 : 249 élèves.

De même, le collège public d'Argenton-Les-Vallées accueille 28 élèves, habitant à Nueil-Les-Aubiers.

La vie associative

La commune dispose d'un tissu associatif très dense et très dynamique avec environ 60 associations dans des domaines très diversifiés : culture, sport, accueil de loisirs, musique, théâtre, amicales, APE, APEL, comités de jumelage, handicap, famille.....

Cette vie associative est soutenue par des équipements mis gracieusement à la disposition des associations par la commune dont les équipements sportifs et le matériel suivants :

Les Equipements sportifs :

- 4 courts extérieurs en béton poreux et 1 court couvert

-le Stade de l'Essor :

Complexe équipé de 3 terrains de sport (deux terrains en gazon + un terrain stabilisé), vestiaires, buvette, tribune (200 personnes).

-le Stade A.TUZELET :

Complexe équipé de 2 terrains de sport en gazon, vestiaires, buvette, club house, tribune (150 personnes).Un terrain équipé pour le football à sept.

- la Salle Arc en Ciel :

Superficie de 880 m², revêtement de sol sportif pvc, vestiaires (carrelage),club house, sanitaires, local de rangement, 10 tribunes de 12 personnes.Salle équipée spécifiquement pour la pratique du basket ball.

-la Salle Jean-Philippe GATIEN :

Superficie de 450 m², revêtement de sol en PVC, vestiaires, sanitaires.
Chauffage au sol. Salle spécifique à la pratique du tennis de table (14 tables).

- la salle Omnisports de la ronde : Salle équipée spécifiquement pour la gymnastique
- la salle de la Garenne : utilisée pour la musculation, la danse, le judo..
- la salle des Aures : utilisée pour la danse traditionnelle, le YOGA...

Le matériel :

- Prêt de matériel aux associations : tivolis, tables, bancs, chalets...
- Pour le multisport : chasubles, coupelles, plots, cannes en plastique pour le Hockey, ballons, cordes, buts, raquettes, frisbee, battes de base-ball, poteaux de volley ball et filets....
- Soutien logistique : photocopies gratuites..

Les activités socio-éducatives à destination des enfants et des jeunes

Les jeunes de 11 à 17 ans sur la commune sont au nombre de 462 soit 8.5 % de la population en 2008.

Une enquête réalisée sur le territoire constate que 70 % des jeunes de la commune sont occupés pendant leur moment de loisirs.

Ainsi, la Commune propose de nombreuses activités dans des domaines diversifiés.

Les activités portées par le Centre Socio-culturel :

- le New rancard : Le foyer des jeunes, le new rancard, passe par une période de fréquentation plus faible en ce moment.
- le CLAPT est un centre d'accueil de loisirs pour les 9-12 ans
- le CAJ pour les 12 – 18 ans est un centre d'Animation et de Jeunesse
- le Point Information Jeunesse : il s'agit d'un label proposé par jeunesse et sports. Une communication importante a été effectuée sur les moins de 18 ans. Une augmentation de la fréquentation a été constatée avec la mise en place de 2 postes informatiques.
- L'accompagnement à la scolarité : ce service est maintenu en parallèle de l'aide personnalisée et a débuté le 27 Novembre 2008-
- les actions de prévention : information sur la sexualité chez les ados, sensibilisation aux risques liés à l'alcool, à internet- Ce travail est mené conjointement avec les associations de parents d'élèves. une démarche de sensibilisation aux risques de l'alcool chez les jeunes est en cours et associe l'ensemble des associations notamment sportives de la commune ainsi que le CCAS et le CSC.

Les activités portées par Familles Rurales

- Multi accueil : accueil des enfants de 0 à 4 ans de 7h30 à 18h30
- Accueil Périscolaire : accueil des enfants avant et après le temps scolaire de 6h45 à 8h45 et de 16h30 à 19h30
- Centre de Loisirs sans hébergement ou Accueil de loisirs: organisation d'activités de loisirs pendant les vacances scolaires de 9h30 à 17h30

Les associations sportives :

Les animations sportives portées par les associations sportives de la commune : Football Club, ACNA Basket -ACNA rando, Tennis Club Nueillaubargenton, Amicale Pongiste, Gym Club

La création de l'association « ADI multisports » en novembre 2008 répond à un fort besoin en animations à caractère « multisports » :

- Intervention d'un animateur sportif auprès des écoles très demandeuses

- Organisation de manifestations destinées à promouvoir le Sport de type : « Le Sport ça me dit ! » ou La Fête du Sport organisée le 13 septembre 2008 à Nueil-Les-Aubiers
- Initiation des jeunes à de nouvelles pratiques sportives au travers de l'organisation de stages de découverte pendant les vacances scolaires
- Promotion du Sport et des associations du territoire
- Intervention pendant la pause méridienne des enfants afin de les familiariser avec la pratique sportive tout en mettant l'accent sur le côté ludique.

L'association « ADI multisports » est composée de membres des associations de Football, du Tennis, de Tennis de Table et du Basket.

Les activités portées par la Commune

- La bibliothèque : Outre, le prêt de livres et de médias, la bibliothèque propose de nombreuses expositions, des vernissages, des concours, des animations sur des thèmes spécifiques..

Les jeunes de 11 à 17 ans constituent une tranche d'âge difficile à mobiliser pour la bibliothèque.

- Le Conseil Municipal des Jeunes :son renouvellement a eu lieu fin 2008. Composé de 24 membres âgés de 7 à16 ans, le conseil municipal des jeunes permet aux jeunes de participer et de s'investir dans la vie locale.

LES DISPOSITIFS CONTRACTUELS

Le Contrat Enfance et Jeunesse

Le contrat enfance et jeunesse vise à aider les communes à développer ou mettre en œuvre une politique locale globale et concertée en faveur de l'accueil des moins de 18 ans.

L'action concertée de la CAF, de la MSA ,du Centre socioculturel, de l'association Familles Rurales et de la commune doit permettre d'améliorer l'offre de loisirs du point de vue quantitatif et qualitatif.

Elle doit également permettre de soutenir la dynamique associative en donnant à la commune des moyens accrus pour appuyer les projets associatifs contribuant à la politique globale qu'elle souhaite mettre en œuvre.

Le contrat « enfance et jeunesse » a deux objectifs principaux :

* favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :

- un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés ;
- une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
- un encadrement de qualité ;
- une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
- une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.

* contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Le CEJ a été signé officiellement le 4 décembre 2007 pour une durée de 4 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2010.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

L'accompagnement scolaire, tel qu'il est défini par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, a pour objectif de proposer aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions sont centrées sur l'aide aux devoirs et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Elles contribuent à l'épanouissement de l'élève, en permettant aux parents de s'impliquer dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants. Le comité départemental, co-animé par la DDASS et la CAF, réunissant divers partenaires assure le suivi du dispositif (examen des projets, financement, évaluation).

Le Contrat de projet

Le contrat de projet du Centre Socioculturel définit les finalités, les objectifs opérationnels et un programme d'actions. Ce document est agréé par la caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres pour une durée de 4 ans. Le contrat de projet du Centre socioculturel vient d'être validé pour la période 2009-2013.

LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL

Le projet éducatif local doit viser l'établissement d'un partenariat local construit autour d'un groupe de pilotage regroupant:

- des élus des collectivités territoriales concernées.
- des représentants de jeunes et de parents.
- des représentants des services déconcentrés de l'Etat (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Inspection Académique...),
- des représentants des établissements scolaires et des autres organismes financeurs (Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole...).
- toute autre personne pouvant apporter sa contribution à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de ce dispositif (milieu associatif local).

C'est dans le respect de cette démarche qu'a été constitué le comité de pilotage suivant :

Composition du comité de pilotage et présentation des différents partenaires

Coordination et conduite du projet

- **Elu référent** : Thérèse FIEVRE, Adjointe au Maire à la Famille, à l'Enfance et à la Jeunesse
- **Coordonnateur administratif** : Virginie CHARRIAU, Adjointe de direction - mairie
- **Coordonnateur** : Jean-François SALESSES, Directeur du Centre Socioculturel.

Les Services de l'Etat

- **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports** : Alain CANCEL
- **Inspection Académique des Deux-Sèvres** : Françoise PETIT

Les associations

- **Représentants des parents d'élèves des établissements scolaires de Nueil-Les-Aubiers** : APE : Olivier GOUIN-2 APEL : Gaëlle CHARRUAUD et Pascal FORTIN-Christelle BELIN-OGEC:Tanguy DAVID

- Associations Sportives :

- Patrice RABREAU, Président du FCNA (foot)
- Lydie BARON, Présidente de l'ACNA (Basket)
- Christophe GABARD, Président du Tennis club NUEILaubargenton- Valérie TAFFARY
- Jacques TUZELET, Président de l'Amicale Pongiste- Emmanuel BILLY
- Corinne BREJON, Présidente du Gym Club

- Familles Rurales :

- Céline CLISSON, présidente
Dominique FOUCHER, Directrice de l'Espace Enfants
- **C.S.C.** : Florence PROUTIERE, Présidente
Stéphanie LOISEAU (PIJ – Accompagnement à la Scolarité)
Anthony GRELLIER, animateur (responsable secteur jeunesse)

Les établissements scolaires

- **Directeurs des établissements scolaires** :
Patricia COURRILLAUD, école Saint Exupéry
Christophe BLANCHARD, groupe scolaire public Jacques Prévert
Jean CHIRON, école Saint Jacques de Compostelle
Jean SIMONNEAU, Collège Abbé Pierre Nueil-Les-Aubiers
Thierry DELMAS, Collège Blaise Pascal Argenton Les Vallées

Les services sociaux

- **Service d'Action Sociale Territoriale du Pays du Bocage** :
Cécile BELOUIN ou Alexandra MORIN, assistantes sociales
Christine PROUST ou Vincent RAOULT, éducateurs
- **C.C.A.S.** : Jean Joseph MARCEAU, Adjoint chargé des affaires sociales
- **Mutuelle Sociale Agricole** : Nathalie JOGUET-DUGAST
- **Caisse d'Allocations Familiales** : Elise YOUX

Les services municipaux

- **Mairie** :
Odile THIBAUDAULT, adjointe chargée de prévention, citoyenneté et de communication -
Serge BOUJU, adjoint chargé de la culture et du patrimoine
Colette VIOLLEAU, adjointe chargée du tourisme, des animations et de l'embellissement
Christian BODET, Directeur Général des services
- **Bibliothèque Municipale** : Catherine EVEN

L'élaboration du Projet Educatif Local s'est réalisée en plusieurs phases :

↳ La réunion du **24 Novembre 2008** a été l'occasion de réunir le comité de pilotage afin de lui présenter la démarche du Projet Educatif Local.

Des axes éducatifs ont été définis et validés : La culture, la citoyenneté, l'hygiène de vie et l'environnement.

Les membres du comité se sont inscrits dans des groupes de travail en fonction de l'axe éducatif choisi.

↳ Lors de la réunion du **4 Février 2009**, les membres du comité de pilotage ont été répartis en 3 groupes de travail. Chaque groupe a réfléchi aux actions susceptibles de s'inscrire dans l'axe éducatif choisi et a développé le contenu, les objectifs généraux et opérationnels recherchés, les modalités d'évaluation de ces actions...

↳ La réunion du **30 Mars 2009** a pour objet la restitution du travail des différents groupes avec la présentation du Projet Educatif Local et sa validation par le comité de pilotage.

↳ La réunion du Conseil Municipal du **29 Avril 2009** aura pour objectif de présenter le Projet Educatif Local au conseil municipal afin qu'il soit définitivement entériné.

Le PEL sera ensuite communiqué aux acteurs du territoire ayant participé à cette démarche et consultable sur le site internet de la Commune.

DEFINITION DES OBJECTIFS EDUCATIFS ET DES ACTIONS

Trois axes éducatifs généraux ont été proposés au comité de pilotage :

- La culture
- La Citoyenneté
- L'environnement et l'hygiène de vie

Ces axes éducatifs répondent aux priorités d'intervention fixées par la DDJS en vue de l'accès des jeunes aux savoirs, à la culture et aux loisirs proposés à savoir :

- un fort potentiel éducatif (actions en lien avec la fonction éducative et sociale du sport, le développement durable, la lecture, l'écriture ...)
- destiné en priorité aux jeunes de 11 à 17 ans
- destiné à redynamiser le monde rural et impliquant le tissu associatif local dans sa diversité.

Le principe fondamental de ces axes éducatifs est de favoriser l'apprentissage du « **Vivre ensemble** » quelle que soit l'activité abordée par les jeunes.

OBJECTIF GENERAL N°1

Vers une ouverture culturelle pour tous

Objectifs pédagogiques opérationnels

- ↻ Contribuer à l'enrichissement et à l'ouverture culturelle de tous
- ↻ Participer à l'accès à la culture des jeunes
- ↻ Favoriser la rencontre, entre les jeunes et les artistes
- ↻ Valoriser les différents lieux de diffusion de la culture

Sur le territoire de la commune, il est proposé un éventail très large d'actions culturelles accessibles à tous en complément des propositions familiales et scolaires.

Les Actions proposées sont les suivantes :

▪ Accompagnement à la scolarité

Explication de l'action :

Le CSC est porteur de cette action auprès des enfants et jeunes scolarisés dans les établissements scolaires élémentaires de la commune ainsi que les 6^e et 5^e des collèges Abbé Pierre de NLA et Blaise Pascal d'Argenton les Vallées (15 jeunes).

Cette action est coordonnée par une animatrice professionnelle du CSC. Un réseau de bénévoles (une dizaine chaque année) encadre les jeunes dans leurs devoirs et différentes actions de découvertes culturelles.

Les idées fortes :

- Aider les familles par un soutien à la parentalité
- Aider les jeunes dans leur vie scolaire
- Favoriser l'échange en particulier grâce à l'inter génération (relation bénévoles jeunes)
- Apporter un panel d'activités pour favoriser l'ouverture culturelle

▪ **La lecture**

Explication de l'action :

La bibliothèque municipale permet à tous les jeunes de moins de 16 ans d'emprunter gratuitement des ouvrages. Elle propose également des actions spécifiques aux écoles afin de développer l'intérêt des élèves pour la lecture, en dehors du cadre scolaire.

Les idées fortes :

- Faire découvrir la lecture plaisir.
- Favoriser la rencontre avec des auteurs / illustrateurs.
- Favoriser la venue des familles : les enfants réservent un livre lors de la visite avec leur classe et viennent le chercher avec leurs parents aux heures d'ouverture.
- Inviter les parents à prendre le relais des enseignants en fréquentant régulièrement la bibliothèque.
- Accompagner les enfants pour qu'ils acquièrent une démarche autonome de lecteur : un adolescent doit pouvoir prendre l'initiative de se rendre seul à la bibliothèque.
- Projet d'une exposition sur les BD et les mangas en octobre 2009
- Projets éventuels d'actions ponctuelles (expo, animations) hors de la bibliothèque et peut-être dans le quartier sud de la commune.

▪ **L'organisation de spectacles**

Explication de l'action :

Le CSC assure la diffusion de spectacles vivants sur la commune. Le CSC propose chaque année, en partenariat avec la Mairie, le Pays du Bocage Bressuirais, les Associations de Parents d'élèves des établissements de NLA, un spectacle pour les maternelles et un spectacle pour les primaires. La sélection des spectacles est faite en concertation avec les services culturels de Bressuire, Cerizay, Mauléon et le CSC de NLA afin de favoriser une tournée sur le Bocage (maîtrise des coûts).

Les idées fortes :

- Donner envie aux jeunes de voir des spectacles et de devenir les spectateurs de demain
- Participer à leur épanouissement culturel
- Faire découvrir les métiers du spectacle
- Contribuer au lien entre le CSC et les écoles
- Possibilité pour les enseignants d'utiliser ce support dans la classe (avant ou après)

▪ **Le développement des arts plastiques**

Explication de l'action :

Sur la commune, nous avons la chance d'avoir 3 lieux complémentaires dans le domaine des arts plastiques :

- La Forge gérée par l'association Art' : lieu d'exposition et de création pour des artistes,
- La bibliothèque municipale : exposition, vernissage...
- le Pôle arts plastiques du CSC : programmation d'expositions tout au long de l'année.

Le CSC propose également des ateliers de découverte des arts plastiques pour les enfants et jeunes.

La bibliothèque propose aussi, ponctuellement, des ateliers de découverte des arts plastiques, pour tous, en relation avec les expositions proposées et avec l'Association Art' La Forge.

Les idées fortes :

- Favoriser la rencontre avec les artistes
- Valoriser des espaces de la commune
- Faire découvrir des modes d'expression aux jeunes
- Possibilité pour les enseignants d'utiliser ce support dans la classe (avant ou après)

▪ **Le théâtre**

Explication de l'action :

Le CSC propose un atelier théâtre pour les enfants et jeunes. Cet atelier est mené par un comédien de la troupe « côté cour » de Cholet. Les jeunes ont des répétitions une fois par semaine. En fin de période ils nous proposent une représentation de leur travail : création ou reprise de pièces existantes.

De plus, cette compagnie nous propose un spectacle de leur création, intégré à la programmation culturelle annuelle du CSC. Ce moment est intéressant pour les jeunes car ils peuvent voir leur « prof » sur scène.

Les idées fortes :

- Favoriser la rencontre avec des artistes
- aider les jeunes à avoir confiance en eux,
- faire découvrir différents types de pièces, d'écritures, de styles, d'expressions
- aider les jeunes dans leur expression

▪ **Le Festival jeune public**

Explication de l'action :

Cette action est portée par l'association des 4 CSC du Bocage en collaboration avec la Fédération Familles Rurales. Reconnue par le Pays du Bocage.

Ce festival se passe depuis 2 ans au domaine de la Roche de Cerizay.

Nous proposons un temps pour les Accueils de Loisirs du Bocage (environ 700 enfants jeunes) et un temps pour les familles.

En 2008 nous avons accueilli 8 compagnies reprenant différentes disciplines.

Un séjour à dominante artistique est également programmé durant cette période et adressé à des jeunes de tout le Département.

Un projet pour l'été 2009 est en cours de préparation.

Les idées fortes :

- Faire découvrir le spectacle vivant dans un esprit d'ouverture, d'échange et de dialogue :
 - Proposer une programmation de qualité, des spectacles avec des dominantes artistiques multiples
 - Organiser des espaces de rencontres où public et artistes se côtoient.
 - Développer la convivialité.
- Permettre aux jeunes d'être créateur et acteur du Festival Jeune Public
 - Favoriser la rencontre de jeunes autour de pratiques artistiques
 - Favoriser la découverte d'activités culturelles
 - Sensibiliser les jeunes à une démarche environnementale
- Contribuer à la mise en relation de personnes de cultures et d'âges différents,
- Impliquer les familles dans l'organisation d'une manifestation estivale en étant attentif à préserver l'environnement. (respect du lieu, actions pédagogiques, gestion des déchets...)
- Favoriser la participation des différents accueils de loisirs pour créer une dynamique collective :
- Associer les responsables des accueils de loisirs à l'organisation de la manifestation

- Favoriser par l'organisation d'une journée en direction des familles, un élargissement et une diversification des publics

OBJECTIF GENERAL N°2

CITOYENNETE ET PREVENTION

Objectifs pédagogiques opérationnels

1) La citoyenneté

- ↳ Apprendre à vivre avec des règles et avec les autres
- ↳ Etre actif dans la cité
- ↳ Créer du lien et se responsabiliser

2) La prévention

- ↳ Apprentissage du respect de soi et des autres
- ↳ Aider le jeune à se construire et à prendre conscience des risques de certaines situations ou de leur choix

Sur le territoire de la commune, il est proposé un éventail très large d'actions visant à l'apprentissage du vivre ensemble et à la prévention, accessibles à tous en complément des propositions familiales et scolaires.

LA CITOYENNETE

L'accès à une citoyenneté réelle et vécue, la prise de conscience de la notion d'intérêt général impliquent la pratique de la coopération, de l'entraide et la prise en charge de responsabilités.

Il appartient à chaque acteur du territoire (commune, association, école..) de mettre en place les conditions de la participation des enfants au sein des structures éducatives (prise de parole, prise de décision, implication dans les projets...), d'amener les enfants à agir sur leur environnement immédiat et à s'approprier leurs espaces de vie.

Plus largement, les actions mises en œuvre pourront également constituer l'occasion d'une ouverture sur le monde et sur les enjeux de la société.

Les Actions proposées sont les suivantes :

Le Conseil Municipal des Jeunes

Explication de l'action :

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif de permettre aux jeunes de réfléchir et d'agir sur des actions concrètes à réaliser dans la ville.
Cette action est portée par la municipalité.

Des enfants de la commune du CE1 à la 3ème sont élus au Conseil Municipal des Jeunes à raison de 3 enfants par année d'âge soit 24 membres.

Un travail a été réalisé en amont au niveau des écoles afin que les enfants appréhendent les enjeux de la vie démocratique.

Des commissions sont créées dans des domaines assez diversifiés comme : l'urbanisme, le sport, la communication, l'animation, la sécurité et la prévention....
Chaque commission propose des actions à porter dans son domaine.
Le renouvellement du CMJ est intervenu en 2009.

Les apports éducatifs :

- L'Apprentissage de la représentativité d'un groupe : être le porte parole d'un groupe et savoir communiquer
- Savoir donner des priorités, opérer des choix, faire des concessions
- Apprendre à écouter et à respecter les autres
- S'impliquer dans la vie locale et favoriser l'apprentissage de la vie démocratique en élaborant des projets concertés en cohérence avec la demande des électeurs et en recevant des informations sur l'organisation institutionnelle au niveau européen, national, régional et local.

Le Téléthon

Explication de l'action :

Le Téléthon est une opération de solidarité pour récolter des fonds en faveur des personnes atteintes de maladies génétiques telles que maladies neuromusculaires, mucoviscidose, myopathies..

Cette action est menée par le Conseil Municipal des Jeunes en lien avec le Centre socioculturel

Exemples d'actions :

En 2006 : action des nœuds de Noël : réalisation de décoration de Noël par le CMJ.

En 2007, le CMJ avait décidé de réaliser 1000 scoubidous et de les vendre, les fonds étant ensuite reversés au Téléthon.

En 2008 : organisation d'un concert et diffusion d'un film

La participation du CMJ au Téléthon sera renouvelée en 2009.

Les apports éducatifs :

- Sensibiliser les jeunes à ces maladies
- Apprendre la solidarité, à s'engager pour une cause
- Organiser une action concrète et se responsabiliser

L'Intégration des enfants handicapés dans les structures non spécialisées

Explication de l'action :

L'intégration des enfants handicapés permet de lutter contre les discriminations et d'accepter les différences.

Les centres d'accueil de loisirs de la ville (Familles Rurales, Centre socioculturel) peuvent accueillir des enfants handicapés dans le cadre de projets d'intégration et favoriser ainsi l'acceptation de la différence pour l'ensemble des enfants présents.

Cette intégration passe par l'accessibilité des bâtiments et par la formation des encadrants.

Au sein des écoles et des collèges, des projets personnalisés de scolarisation sont mis en place avec des personnes ressources identifiées.

Les idées fortes :

- Les besoins doivent être recensés car les accueils de loisirs sont peu sollicités pour l'accueil d'enfants handicapés.
- La communication peut également être améliorée.

En fonction des besoins recensés, des formations adaptées pourront être réalisées afin de favoriser l'intégration de ce public.

La mise en place d'actions intergénérationnelles

Explication de l'action

- Groupe intergénérationnel du Centre socioculturel : « chez nous, d'hier à aujourd'hui » : interventions dans les écoles à leur demande : apprentissage auprès des jeunes de jeux anciens ou de pratiques passées : ex : vannerie

- Des Interventions ont lieu auprès des maisons de retraite : actions ponctuelles, déplacement des écoles..

Des échanges sont également organisés au niveau de « Familles Rurales » : goûter commun et déplacement de l'espace enfants vers les maisons de retraite

- Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, la patience et la pédagogie des personnes retraitées vis-à-vis des plus jeunes sont également appréciées.

Les apports éducatifs :

- Apprendre à vivre ensemble et à se connaître
- Transmettre son patrimoine, ses connaissances

La coordination de projets pédagogiques

Explication de l'action :

↳ Projet COMENIUS : travail sur internet avec d'autres pays : Italie et Autriche

Echange sur le thème des mathématiques des classes de la maternelle jusqu'au cycle 3 de l'Ecole Saint Jacques de Compostelle.

↳ Voyage d'un groupe de jeunes en Slovénie : coordination de l'action avec le Centre Socioculturel et le foyer des jeunes, le New Rencard.

Les apports éducatifs :

- Apprentissage de la méthodologie de projet
- Ouverture culturelle
- Voyage thématique

LA PREVENTION

De nombreux acteurs du territoire (les associations de parents d'élèves, les établissements scolaires, les associations sportives, le Centre socioculturel, la commune, ...) initient et participent à ces démarches de prévention et d'information sur les risques liés à l'alcool, au tabac, à internet ...

Explication de l'action :

La prévention se définit comme *l'ensemble des mesures ayant pour but d'éliminer les risques pour la santé au sens large, d'empêcher l'apparition d'un problème.*

↳ Des actions sont en cours de réalisation notamment sur le thème de l'alcool car le constat est plutôt alarmant sur la consommation d'alcool et l'ivresse constatée chez des mineurs voire de jeunes enfants (moins de 13 ans)

Cette prévention passe notamment par la sensibilisation des associations à ces risques du fait de l'organisation de soirées avec vente d'alcool, buvettes accessibles aux mineurs..(objectif recherché : zéro alcool)

Des réunions ont ainsi été organisées avec les responsables d'associations suite à la déambulation nocturne de jeunes afin que chacun prenne conscience de la situation et participe activement à la solutionner.

Ces actions de prévention sur le thème de l'alcool se concrétisent par des soirées débat ; par l'intervention d'associations de prévention auprès des établissements scolaires en partenariat avec des gendarmes et des médecins ; par des témoignages ; des films..

↳ D'autres actions sont organisées afin de sensibiliser les jeunes sur les risques méconnus d'internet : intervention auprès des élèves de cycle 3 et du collège –rencontre des parents et des élèves de 4° et de 3°

↳ Actions d'éducation à la vie affective et sexuelle

↳ Actions de sécurité routière : interventions dans les écoles, permis piéton..

Ces actions de prévention doivent également faire l'objet d'une évaluation auprès des jeunes afin de pouvoir adapter en cas de besoin, la méthodologie, le contenu voire le public ciblé.

Les apports éducatifs :

- changer les cultures notamment en sensibilisant les jeunes et leurs parents
- sensibiliser les jeunes aux risques de certains comportements
- travailler sur l'estime de soi et sur la connaissance de son corps
- appréhender la notion de groupe et de l'interdit

OBJECTIF GENERAL N°3

HYGIENE DE VIE (RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT)

HYGIENE DE VIE

Le Sport

Objectif pédagogique opérationnel :

↳ Permettre l'accès de tous à la pratique sportive, et l'inciter.

Les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel. Elles peuvent constituer des supports éducatifs à part entière.

Les objectifs pédagogiques de cette action sont de permettre aux jeunes de s'approprier les valeurs du sport, parmi lesquelles le partage de la vie collective, l'apprentissage et le respect de la règle, le sens de la responsabilité.

Le Sport permet de créer et de conserver du lien entre différents individus.

Il permet de fédérer un groupe autour d'un projet commun et de faire, l'espace d'un moment, se rejoindre des individus aux conditions économiques, géographiques, ethniques, physiques, de sexe différents.

C'est un lieu d'apprentissage de valeurs collectives et d'adaptation du comportement individuel qui permet de s'inscrire dans ce projet de vie collective. La pratique d'un sport est également un vecteur d'intégration sociale.

Les Actions proposées sont les suivantes :

Action 1 : permettre l'accès de tous à la pratique sportive.

- accueillir tous les publics, quels que soient leurs milieux, leurs origines sociales ... et leurs capacités physiques (population en situation de handicap notamment),
- minimiser le coût d'accès aux sports (prix des licences), imaginer un système de type « pass'sports ».

Action 2 : inciter à la pratique sportive.

- Reconduire l'action « le Sport ça me dit » sur une ou plusieurs journées,
- Promouvoir les journées de découverte ou d'initiation dans les clubs locaux, dans les écoles ...
- Organiser des tournois non licenciés
- Promouvoir les galas, les fêtes des clubs locaux, organiser une fête locale du Sport (couplée avec « le sport ça me dit ») véritable « porte ouverte » du Sport.

- Promouvoir les activités multisports, la découverte de sports inexistantes sur le territoire.

Action 3 : Responsabiliser les jeunes dans le Sport

- Faire participer les enfants et/ou les jeunes à l'organisation des activités du club, des associations..

- Insérer les jeunes dans la vie du Sport dans toutes ses formes
- Favoriser le développement du bénévolat

La Nutrition

Objectif pédagogique opérationnel :

☞ Faire prendre conscience de l'importance de l'équilibre nutritionnel et de l'hygiène de vie.

Les Actions proposées sont les suivantes :

Actions :

- organiser des semaines du goût, des journées à thèmes avec des séances de sensibilisation dans les écoles,
- conduire avec les professeurs de sport (collèges notamment) une action relative à l'impact d'une alimentation saine et équilibrée, de la régularité du sommeil, de l'hydratation ...etc...

L'ENVIRONNEMENT

Objectif pédagogique opérationnel :

☞ Sensibiliser les jeunes à la préservation de leur milieu et au développement durable

Les Actions proposées sont les suivantes :

Action 1 : Favoriser les modes de circulation doux et les pratiques à la fois économes en énergie et bonnes pour la santé.

- conduire une campagne de communication et de promotion de :
 - a) l'intérêt de favoriser les déplacements à pied, à vélo
 - b) des circuits sécurisés pour ces modes de déplacements doux
 - c) du covoiturage, d'un système de location de vélos (à mettre en place)

Action 2 : Sensibiliser les jeunes à la préservation de leur patrimoine naturel.

- faire perdurer le « Festival de la Haie » ou une action semblable, pour les écoles et notamment les collégiens : sensibilisation au patrimoine naturel, initiation à la plantation de haies bocagères..
- sensibiliser à la propreté, au tri des déchets, sur leurs divers lieux de rencontre
- sensibiliser à la difficile biodégradabilité des déchets
- sensibiliser à l'importance de la qualité de l'eau et à sa difficile et lente reconquête

L'EVALUATION DU PROJET EDUCATIF LOCAL

L'Impact

L'impact du Projet Educatif Local sera mesuré après quelques années sur la base des indicateurs suivants : Participation du public aux actions engagées, Implication des acteurs et Création d'activités ou de services

La Pertinence :

La Pertinence du Projet Educatif Local sera établie après quelques années en faisant :

- Le lien entre les points faibles repérés sur le territoire et les objectifs
- Le lien entre les points forts repérés sur le territoire et les objectifs

La cohérence : La cohérence du Projet Educatif Local sera établie en faisant le rapport entre les objectifs du projet et les actions mises en œuvre.
